

Bonetbeltz Jean-Baptiste¹

Arson Hervé
V1.01
07/04/2022

Etat civil

Il était né le 17 septembre 1913 à Méharin dans les Basses Pyrénées (aujourd'hui : Pyrénées Atlantiques), canton d'Hasparren, arrondissement de Bayonne. Son père, Pierre, était cultivateur, et sa mère était née Marie Minjou². Quand il a été mobilisé, il était soldat de 2^{ème} classe au 49^{ème} Régiment d'Infanterie, matricule 3477 recrutement de Pau. Il était domicilié à Cublac, La Cabane (Corrèze)³ ; après la guerre, il exerçait la profession d'instituteur dans un établissement privé à Brive.

Capture et internement dans un Stalag en Allemagne

Il a été capturé à Saint-Dié dans les Vosges le 23 juin 1940, c'est à dire après la signature de la Convention d'armistice. Les captifs ont été regroupés au Frontstalag 210⁴. Ce sont les casernes de Strasbourg qui ont été utilisées pour y détenir jusqu'à 7 000 prisonniers de guerre français. Jean-Baptiste Bonetbeltz a occupé la chambre 11 de la caserne Girodon.

Il a été emmené en Allemagne au Stalag VII A le 2 octobre 1940. Il a reçu le numéro de matricule de prisonnier : 79 694⁵. Le Stalag VII A se situait à Moosburg, dans le Bade-Wurtemberg, district de Tübingen.

Evadé et repris

Après une première évasion, Jean- Bonetbneltz a été transféré au Stalag XI B, à Fallingbostel en Basse-Saxe⁶ en 1941. Il s'est évadé à nouveau et est à nouveau repris ; il est alors déporté sur le territoire du Gouvernement Général de Pologne, au Stalag 325. Son convoi part de Ludwigsburg près de Stuttgart le 25 mars 1942⁷. C'est le premier convoi de prisonniers de guerre français qui arrivera à Rawa-Ruska le 13 avril 1942.

Évasion réussie ; arrivée à Budapest

Jean-Baptiste Bonetbeltz est cité dans une liste d'évadés éditée en mars 1943 par le Stalag 325 à Lemberg⁸.

Les attestations⁹ et la demande de carte d'Interné Résistant indiquent les détails de cette évasion. Elle a eu lieu le 1^{er} août 1942 lors d'un transfert de Rawa-Ruska vers un kommando de travail. Après avoir sauté du train en marche, Jean Bonetbeltz a pu rejoindre la frontière hongroise, puis

1 Dossier au SHD-Caen : 21P 660 133

2 Extrait des registres de l'État Civil de la commune de Méharin établi le 21 septembre 1955.

3 Fiche de prisonnier du Ministère des Anciens Combattants.

4 Liste de prisonniers n° 68 704.

5 Meldung 1380 du Stalag VII A.

6 Meldung 2193 du Stalag VII A.

7 Liste 157 N de la Meldung 399 du Stalag V A (Ludwigsburg). Ce document cité sur la fiche de prisonnier n'a pas été fourni lors de la consultation du dossier.

8 Meldung 708 du Stalag 325 à Lemberg éditée le 3 mars 1943.

9 Attestation de Philippe Lécuona, et de Jean Corbière, prisonniers au Stalag 325.

Budapest.

On y apprend également que Jean-Baptiste Bonetbeltz a été le secrétaire de l'homme de confiance Michel Mercier pendant son séjour au camp central de Rawa-Ruska, et qu'il a favorisé plusieurs évasions.

Résistance à Budapest

Jean-Baptiste Bonetbeltz « a exercé pendant deux ans une activité clandestine au profit de la résistance alliée. A fourni aux services français de précieux renseignements sur l'activité allemande en Hongrie et a facilité l'évasion d'un certain nombre de Français prisonniers¹⁰ »

« n'a pas craint de pénétrer dans le ghetto pour en arracher vieillards femmes et enfants et les placer dans des endroits sûrs. A beaucoup d'entre eux, il a procuré des papiers d'Aryens ou de réfugiés. Il a été un des principaux agents dans l'affaire des Alsaciens-Lorrains désertant en masse la Wehrmacht. Leur procurer des habits civils, brûler les uniformes allemands et placer nos compatriotes dans des couvents ou chez des particuliers fut sa mission spéciale qu'il remplit à merveille¹¹ »

Jean-Baptiste Bonetbeltz indique qu'il a exercé le métier d'instituteur libre à l'école Champagnat de Budapest. C'est en rapport avec la légation française à Budapest et le personnel de cet établissement scolaire qu'il a exercé ses activités résistantes.

Arrestation et condamnation¹²

Le 19 décembre 1944, la Gestapo, dirigée par Albert Honing domicilié 8 de la Harpe à Mulhouse, encercla l'école Champagnat, à 10h du soir. 25 Juifs sont massacrés sur place et tous les religieux arrêtés ; la majeure partie du personnel de la légation de France en Hongrie sera également arrêtée. Le 23 décembre, Jean-Baptiste Bonetbeltz est condamné à la pendaison pour camouflage de 180 Juifs dans l'école Champagnat et participation à la désertion de 15 soldats alsaciens enrôlés dans l'armée allemande.

Libération et distinctions

L'arrivée de l'armée soviétique évitera l'exécution de la sentence. Jean-Baptiste Bonetbeltz est rapatrié le 31 mai 1945 par Marseille.

Il est titulaire de la médaille militaire (7 janvier 1955), de la médaille des évadés et du titre d'Interné Résistant (carte n° 1208.19580 attribuée le 15 novembre 1962). Il a été élevé à la distinction d'officier de la Croix de Guerre avec palme (2 juillet 1947).

10 Décret du 5 janvier 1955 signé par le Président du Conseil Pierre Mendès-France et publié au Journal Officiel le 7 janvier 1955 portant concession de la médaille militaire.

11 Attestation d'Albert Pfléger du Comité de Gaulle.

12 Renseignements extraits de la demande de titre d'Interné Résistant rédigée par Jean-Baptiste Bonetbeltz le 17 septembre 1955.